



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (C.L.E.)

L'an deux mille quatorze, le 27 novembre à 09 heures, l'Assemblée Générale de la Commission Locale de l'Eau de la Mauldre s'est réunie à l'Hôtel du Département des Yvelines, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel HIGOIN.

DEPARTEMENT DES YVELINES

DATE DE CONVOCATION : 7 novembre 2014

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 33

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES : 25 (dont 4 mandats)

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES AVEC VOIX DELIBERATIVE : 24 (dont 4 mandats)

Formant la majorité en exercice

- AS 2014 - 04 Election du Président de la CLE
- AS 2014 - 05 Election du bureau et des deux Vice-présidents de la CLE
- AS 2014 - 06 Approbation du rapport d'activité 2013
- AS 2014 - 07 Approbation de la note en réponse à l'Autorité environnementale et du rapport environnemental, modifié suite aux remarques de l'Autorité environnementale
- AS 2014 - 08 Sollicitation de l'ouverture d'une enquête publique complémentaire pour la révision du SAGE

1^{er} collège : Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

Fonction	Nom du titulaire	Membres présents	Membres absents	Membres excusés	Observations
Maire d'Aulnay-sur-Mauldre	Mme DELAUNAY	X			
Conseiller municipal de Bazoches-sur-Guyonne	Mr LOUVET		X		
Adjoint au Maire de Beynes	Mr HOCQUET	X			
Conseiller municipal de Boissy-sans-Avoir	Mr CORBY	X			
Maire de Crespières	Mr BALLARIN		X		
Maire de Garancières	Mr LORINQUER	X			
Maire de Villiers-Saint-Frédéric	Mr DURAND		X		
Maire de Flexanville	Mr SAUSSAY	X			
Conseiller Général des Yvelines	Mr RICHARD	X			
Vice-président du Conseil Général des Yvelines	Mr PLANCHENAU	X			
Conseiller Régional d'Ile de France	Mr FISCHER		X		
COBAHMA	Mme LANEN	X			
SMAROV	Mr HIGOIN	X			
SIRYAE	Mr MANNE	X			
SMAMA	Mr OLLIVON	X			
PNR Haute Vallée de Chevreuse	Mme GUERLAIN		X		
CASQY	Mr LEFEVRE			X	Mandat donné à Monsieur PLANCHENAU

2ème collège : Collège des représentants des usagers de l'eau, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et associations concernées

Structure représentée	Nom du titulaire <i>Nom du suppléant</i>	Membres Présents	Membres Absents	Membres Excusés	Observations
Association de Défense et de ses environs de la Vallée du Lieutel	Mr WILLEMOT		X		
	Mr BRETEL	X			
Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile-de-France	Mr RUECHE		X		
	Mr HILLAIRET		X		
Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise-Yvelines	Mr DEWOST	X			
Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles d'Ile-de-France	Mr GOUSSON		X		
	Mme BERGIS	X			
Fédération des Yvelines pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Mr JEANNOT		X		
	Mr LOUILLET		X		
Lyonnaise des Eaux	Mr CORNU			X	Mandat donné à Monsieur DEWOST
Association des Riverains de France	Mr BARRAU	X			
	Mr HUBERT	X			
Association Yvelines Environnement	Mr MENON	X			
	Mr CHARTIER		X		
Association Consommation Logement Cadre de vie	Mr JACOTTIN		X		

3ème collège : Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Structure représentée	Nom du titulaire <i>Nom du représentant</i>	Membres présents	Membres Absents	Membres excusés	Observations
Préfecture des Yvelines	Mr le Secrétaire Général de la Préfecture du Département des Yvelines	X			
	<i>Ou son représentant (Mmes ROSENZWEIG, LOISEAU et LAFON)</i>	X			
Préfecture de Région coordonnateur du Bassin Seine-Normandie	Mr le Préfet de Région		X		
	<i>Ou son représentant</i>		X		
Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)	Mr le Directeur			X	
	<i>Ou son représentant</i>			X	Mandat donné à l'ONEMA
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)	Mr le Délégué			X	
	<i>Ou son représentant (M. NUNEZ)</i>	X			
Direction Départementale des Territoires (DDT)	Mr le Directeur			X	
	<i>Ou son représentant (M. LEFEBVRE)</i>	X			
Agence Régionale de Santé (ARS)	Mme la Déléguée Territoriale			X	
	<i>Ou son représentant (M. BERTRAND)</i>			X	Mandat donné à la DDT 78
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE)	Mr le Directeur			X	
	<i>Ou son représentant (Mme SANCHEZ)</i>	X			

<u>Auditeurs non votants</u>	<u>Assistaient également à la séance</u>
-	Pascal CLERC, COBAHMA Alexandra GUILBERT, COBAHMA Aurélié SILIO HAZARD, COBAHMA

Commission Locale de l'Eau

C.L.E.

Assemblée Générale du 27 novembre 2014 à 09 heures

ELECTION DU BUREAU ET DES DEUX VICE-PRESIDENTS DE LA C.L.E.

(Point 1.2. de l'ordre du jour)

DELIBERATION

L'ASSEMBLEE GENERALE,

Vu la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques modifiée par la loi sur le grenelle 2 adoptée le 12 juillet 2010, et notamment son chapitre II du titre IV relatif à l'aménagement et à la gestion des eaux,

Vu le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'eau, et relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux,

Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le code de l'environnement,

Vu la circulaire du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux,

Vu la circulaire du 4 mai 2011 relative à la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 septembre 1994 instituant la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du S.A.G.E. de la Mauldre,

Vu l'arrêté préfectoral du 04 janvier 2001 approuvant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre,

Vu l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2012 modifiant l'arrêté préfectoral du 19 août 1994 portant délimitation du périmètre du SAGE du bassin de la Mauldre,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2014 portant composition de la Commission Locale de l'Eau de la Mauldre,

Vu la délibération de la CLE de la Mauldre du 11 décembre 2012 modifiant les règles de fonctionnement de la CLE,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2010-2015 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

PROCEDE à la désignation du bureau de la Commission Locale de l'Eau, composé du Président et de 9 membres.

APRES AVOIR PROCEDE à la désignation par chaque collège de leurs représentants, **DESIGNE** les personnes suivantes comme membres du bureau :

Le Président du bureau

- M. HIGOIN, **en tant que Président de la C.L.E.**

Membres du premier collège :

- Un représentant du Conseil Général des Yvelines : M. RICHARD
- Un représentant du Conseil Régional d'Ile de France : M. FISCHER
- Un représentant de l'union des Maires : M. HOQUET
- Un représentant des établissements publics locaux : M. MANNE

Sont désignés à l'unanimité des membres présents ou représentés du premier collège

Membres du deuxième collège :

- Un représentant des associations : M. MENON

Est désigné par 3 voix contre 2 par les membres présents ou représentés du deuxième collège

- Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise – Yvelines : M. DEWOST

Est désigné au titre de seul représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie

- Un représentant de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France : M. RUECHE

Est désigné au titre de seul représentant de la Chambre d'Agriculture

Membres du troisième collège :

- **Deux représentants de l'Etat dont un représentant du Chef de la MISE des Yvelines :**

- Monsieur le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie, ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, ou son représentant pour la Mission Interservices de l'Eau.

Sont les services désignés par l'Etat pour siéger au bureau

PROCEDE ensuite à l'élection, par le 1^{er} collège, de deux Vice-présidents de la Commission Locale de l'Eau parmi les quatre représentants du 1^{er} collège élus au bureau,

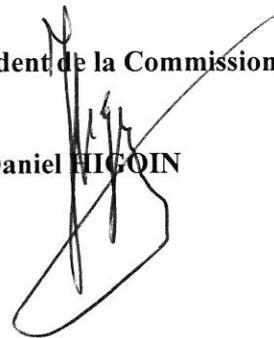
DESIGNE ainsi Messieurs MANNE et RICHARD Vice-présidents de la C.L.E..

Désignation approuvée à l'unanimité.

**Fait et délibéré à Versailles, le 27 novembre 2014,
Pour extrait conforme.**

Le Président de la Commission Locale de l'Eau,

Daniel HIGOIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Higoïn', is written over a large, loopy scribble that partially obscures the printed name below it.

Publié le :